



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 59220

### Texte de la question

M. Martial Saddier interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les mesures d'austérité annoncées par le Gouvernement dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Les organisations syndicales de l'ESR s'inquiètent en effet des restrictions budgétaires prévues dans le projet de loi de finances rectificative pour 2014, à savoir un effort de 1,6 milliard d'euros d'économies supplémentaires entre 2015 et 2017, ainsi que la diminution du nombre de recrutements. De telles mesures risqueraient d'aggraver la précarité des emplois dans ce secteur et de compromettre la réussite des étudiants. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement envisage d'adopter afin de garantir le bon fonctionnement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

### Données clés

**Auteur :** [M. Martial Saddier](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59220

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 juillet 2014](#), page 5751

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)